

## INSTITUT EUROPEEN DES JARDINS ET PAYSAGES

### Comment étudier l'histoire d'un parc ou d'un jardin Méthode et ressources documentaires

Entreprendre l'étude de l'histoire d'un parc ou d'un jardin suppose une méthode de travail. C'est ce que propose ce document qui en décrit les phases essentielles et indique les ressources documentaires pour mener à bien ce type d'enquête qui enrichira la base de données de l'Institut Européen des Jardins et Paysages.

Sommaire :

#### **I/ LE PRE-INVENTAIRE**

I/ 1. La fiche de pré-inventaire bénévoles.....p.1

II/ 2. Le traitement de la documentation.....p.2

#### **II/ ETUDE APPROFONDIE DE L'ENSEMBLE PAYSAGER**

II/ 1. Approche analytique des documents.....p.2

II/ 2. L'Etude sur le terrain.....p.3

II/ 3. Rédaction du dossier final.....p.4

### **I/ LE PRE-INVENTAIRE**

#### **I/ 1.LA FICHE DE PRE-INVENTAIRE BENEVOLE**

Le pré-inventaire permet de rassembler les informations principales sur le jardin. Nous vous conseillons pour cette étape de suivre le format de la **fiche de pré-inventaire** mis en place par l'IEJP (Institut Européen des Jardins et Paysages). Cette fiche est accompagnée d'une **demande de droit à la diffusion des informations recueillies et d'une demande de droit à la diffusion des documents historiques et de l'iconographie. Ses axes principaux sont :**

- 1. Les informations générales :** nom du jardin, nom de la propriété (nom ancien pour jardins disparus), l'adresse postale, nom du propriétaire, concepteur, etc.
- 2. L'histoire du jardin :** utiliser un français **clair, simple et précis**. Traite des personnages marquants et des différents propriétaires, avec biographie ainsi que des grandes phases d'élaboration et plantation avec une mise en perspectives historiques. Préciser les sources.
- 3. La description du jardin :** Utiliser un français **clair, simple et précis**. Description des grands ensembles et de leurs articulations, penser à traiter de l'architecture (style, paysagistes, architectes et décorateurs). Parler de la situation actuelle, des évolutions et de l'entretien.

**Il est possible de hiérarchiser les éléments décrits:**

*Pour les éléments des jardins classés (MH)*

Encore en place / Partiellement existants (avec des vestiges au sol et sous la terre de 80% à 20% des éléments encore en place) / Disparus (moins de 20% des vestiges encore en place).

*Hiérarchiser les plantations et le bâti en fonction de l'âge :*

100 ans ou plus : Le bâti, le terrain et les arbres / 20 à 100 ans : arbres et arbustes / 1 à 20 ans : vivaces.

- 4. La flore remarquable du site :**

**Il est possible de joindre une liste des plantes en format word, open office ou pdf.**

Citer la flore remarquable (tableau à choix multiple) : arbres exceptionnels et remarquables (**la différence réside dans le label**), arbres d'alignement (mailles, quinconces, haies, etc. présentant un intérêt paysager), plantes vivaces et annuelles intéressantes marquantes pour le site (rares, dont l'empreinte concourt à l'esprit du jardin, etc.).

- 5. Les caractéristiques du jardin :**

**Superficie et type de jardin** (tableau à choix multiple). **Plusieurs types de jardins peuvent être sélectionnés qui permettent de déterminer les zones distinctes du parc ou jardin.** Il est recommandé de s'aider **du glossaire** pour s'orienter dans le vocabulaire utilisé.

6. **Les éléments décoratifs et constructions de jardin** (tableau à choix multiple). Il est recommandé de s'aider **du glossaire** pour s'orienter dans le vocabulaire utilisé.
7. **Les informations supplémentaires** : reconnaissances patrimoniales et informations administratives.

## II/ 2. LA DOCUMENTATION ET SON TRAITEMENT

### 1. Bibliographie :

Ensemble des ouvrages (anciens ou contemporains) et articles traitant de l'objet étudié ou de thèmes transversaux à cet objet. Il convient de présenter les références par ordre alphabétique, de la manière suivante :

#### Pour un article :

Nom de l'auteur (en majuscule), le prénom (en minuscule), le titre de l'article entre guillemets, le titre du périodique (souligné ou en italique), vol. , n°, la date de parution, la ou les pages.

#### Pour un ouvrage :

Nom de l'auteur (en majuscule), prénom (en minuscule), le titre (en italique), l'éditeur, la collection s'il y a lieu et n° dans la collection, la ville d'édition, l'année d'édition, le nombre de pages.

#### Pour un site internet :

Nom de l'auteur (en majuscule), prénom de l'auteur (en minuscule), le titre (en italique), la date de création et/ou de modification, l'adresse URL, la date de consultation

### 2. Corpus :

Le corpus comprend les documents en rapport immédiat à la réalisation du jardin, à sa perception, à son utilisation. Il est nécessaire de demander **un droit de diffusion pour ces documents** (cf. demande de droit à la diffusion des documents historiques et de l'iconographie). Le corpus peut être composé :

- Des archives de la propriété (inventaires après décès, plans terriers, factures de plantes, plans de paysagistes, carte de Cassini, cadastre napoléonien, carte d'état-major, IGN...).
- Des descriptions de visiteurs de l'époque, des journaux personnels, des lettres, des articles de journaux, des cartes, des photographies, des peintures des dessins, des rubriques nécrologiques et des faire-part de mariages, des ventes aux enchères (...).

## II/ ETUDE APPROFONDIE DE L'ENSEMBLE PAYSAGER

### II/ 1. APPROCHE ANALYTIQUE DES DOCUMENTS

#### 1. Considérations générales à prendre en compte :

Un jardin ne doit pas être perçu comme une œuvre figée dans le temps et l'espace.

- Un jardin évolue perpétuellement. **Toutes les époques de réalisation doivent être considérées comme patrimoine**. Si c'est à sa création qu'est souvent dessiné le tracé général et instauré le dialogue spatial dans le jardin, les modifications les plus récentes n'en sont pas moins importantes, qu'elles soient considérées comme contrariantes ou enrichissantes pour l'œuvre.
- Beaucoup de jardins sont ouverts vers l'extérieur et répondent à **un paysage**, qui s'étend au-delà de leur emprise naturelle. L'étude de ce rapport au paysage doit être entreprise.

#### 2. Procédés d'analyse des documents :

##### Analyse de plans et cartes :

**Il est toujours intéressant d'étudier le plus de cartes possible**, en comparant les dates, les échelles et les éditions. Les plans de propriétés existent depuis le 18<sup>ème</sup> siècle. **Ils sont souvent commandés lors d'un changement concernant le bien**. Les cartes anciennes ont rarement une légende car les géomètres utilisaient des symboles, des couleurs et ombrages, et mettaient en valeur certains

éléments en fonction de l'utilisation de la carte. L'emplacement des bâtiments et des autres éléments sur le plan doit être confirmé sur le terrain.

#### L'iconographie, utilisation des images :

Les **gravures, dessins, peintures, photographies et cartes postales** sont utiles pour la compréhension du dessin d'un parc ou d'un jardin.

Le travail de l'artiste peut ne pas être fidèle à la réalité et être idéalisé.

Les **photographies** offrent une vision précieuse de l'agencement et de l'état des parcs et jardins à partir du 19<sup>ème</sup> siècle mais leurs dates sont parfois difficiles à établir. Elles doivent permettre des **comparaisons diachroniques**.

Les **clichés aériens** permettent d'identifier des vestiges et des éléments modifiés ou supprimés.

#### Remarque :

Il est important de recenser de manière précise toutes les références historiques, même si elles semblent contradictoires. Il faut présenter l'information telle qu'on la trouve et ne pas proposer son interprétation. Le dossier final doit être aussi clair que possible et expliquer la démarche qui aboutit aux conclusions.

## **II/ 2. L'ETUDE SUR LE TERRAIN**

### **1. Préparation :**

**Prenez contact par écrit** avec le propriétaire pour obtenir son accord. Expliquez bien pourquoi il est important de référencer un jardin et ne soyez pas surpris des réticences de certains propriétaires qui craignent une intervention. Munissez-vous d'un plan du jardin, d'un mètre, d'une boussole, d'un guide d'identification des arbres, de fiches de travail, d'un appareil photographique, d'un mètre d'arpenteur (15 ou 30 m). **Respectez toutes les demandes du propriétaire**, ne donnez jamais de conseils car vous n'êtes pas habilité à le faire.

### **2. Travaux préliminaires :**

Pour analyser et interpréter les informations que vous allez recueillir, il faut d'abord **étudier votre documentation et vos images**. Emportez si possible **une reproduction d'une carte ancienne**, d'un plan ou d'images en ayant noté à l'avance les questions qui demandent une réponse. Gardez toujours à l'esprit que chaque parc ou jardin est un cas particulier.

### **3. Lever un plan :**

Approche générale : Un plan du site dessiné approximativement à l'échelle (éventuellement à partir de Google map) montrera les limites historiques et ses principaux éléments. Penser à annoter avec une échelle adaptée. Il faut pouvoir indiquer la position de la propriété par rapport à son environnement, routes et villages et indiquer :

- le bâtiment principal.
- les limites historiques et les entrées.
- l'architecture, les différentes parties du jardin, le décor minéral avec datation.
- la position et l'agencement des arbres et des autres plantations, avec datation.
- Les ouvertures et percées visuelles en précisant la vue et l'orientation du site (la direction du nord).

Il peut être nécessaire de réaliser plusieurs plans. **Un encadré** indiquera le nom du lieu, du propriétaire, l'emplacement de ce plan sur la carte générale, l'échelle de la carte, le nom de la personne qui a dessiné le plan et la date.

#### Approche terrain :

- Les limites du jardin : Si vous ne les avez pas, vous pouvez décalquer les limites du site sur une carte IGN et dessiner une grille à la même échelle que la carte. Pour repérer **les anciennes limites**, il faut rechercher des indices comme le réseau d'allées débutant depuis la maison, les entrées, le schéma de plantation puis les confronter à des cartes anciennes.
- Identification des éléments qui composent le jardin :

- . Il peut être utile de **diviser le site en différents secteurs** en fonction de leurs caractéristiques principales (jardins ornementaux, composantes paysagères, espace boisé, jardins de production).
- . Ensuite, **identifier les éléments** qui figurent dans chacun de ces secteurs.
- . Penser que souvent **certaines parties d'un parc ou jardin ne sont plus dévolues à leur affectation d'origine**.
- . Définissez chaque partie du jardin et ses éléments en utilisant les **termes suivants** : existant / vestiges sur le sol et souterrains / vestiges présents / disparu, reconstruits / inconnu.
- **Les photographies** : Il faut les prendre de façon logique, les numéroter, ajoutez une légende et gardez ces informations sous forme de liste.
- **Identifier les arbres, fleurs et arbustes**. Eventuellement, on trouvera les listes des commandes dans les archives des pépiniéristes, ou des herbiers... Ces plantes peuvent avoir laissé des traces de plantation et dans le cas des arbres être encore présents. Il s'agira de faire un travail de documentation et d'identification en prenant des clichés (dont des gros plans) et notant taille, caractéristiques et âge.

## II/ 3. REDACTION DU DOSSIER FINAL

### 1. Notions méthodologiques :

- La rédaction : Utilisez un **français clair, simple et précis**. Ajoutez un glossaire pour les termes techniques. Utilisez la forme active le plus possible.
- La bibliographie et les notes de bas de pages : La bibliographie sera placée à la suite de la rédaction. Les notes de bas de pages **feront référence à des ouvrages cités en bibliographie** en indiquant les pages concernées ou doivent, par un commentaire de l'auteur, **illustrer un propos**.
- Les illustrations, cartes ou clichés sont accompagnés d'une légende et numérotés. **La légende** indique le détail de l'image, la date, (l'éditeur pour les cartes), sa localisation. Toutes les photographies, même les vôtres, doivent être identifiées avec **le crédit du photographe** (ex: © Henri Cartier-Bresson). Si possible, indiquez la date de la photographie (jour, mois, année). La liste des crédits photos figure à la fin du dossier.

### 2. Etapes de la rédaction :

- La présentation du jardin : elle doit permettre à quelqu'un qui ne s'est pas rendu sur place de visualiser le site. **Référez-vous au plan que vous avez levé sur place**. Soulignez l'intérêt historique de la propriété, avec un commentaire sur le type de jardin, sa date, les personnes impliquées. Décrivez brièvement le bâtiment principal et notez les principales étapes de l'histoire du site.
- L'analyse de l'ensemble et son insertion paysagère : Décrivez comment les principaux éléments de la propriété sont disposés autour du bâtiment. **Essayez de retranscrire une progression logique, d'un point à un autre** : de l'inscription du bâtiment dans le jardin puis du jardin dans le paysage lui-même. Pensez aux **éléments qui établissent l'homogénéité de l'ensemble**, tels que les cheminements, accès et prolongements vers l'extérieur et les ouvertures et percées visuelles.
- Faites un **focus sur les pièces remarquables du jardin**, à une échelle plus microscopique, réalisations architecturées et ensembles jardinés. Essayez de les dater, d'identifier leurs créateurs et de comprendre comment elles s'articulent avec l'ensemble.
- Mettre une **frise en place qui résume** : les dates de construction, de plantations, de modifications / les paysagistes impliqués / les différents propriétaires et leurs volontés / les périodes d'abandon et leurs raisons.
- **S'il y a lieu, faites un rapprochement avec l'histoire des jardins ou de l'horticulture**. Le jardin peut avoir été un exemple précurseur d'un style particulier, un lieu d'acclimatation, la propriété peut avoir été citée dans des publications connues ou des travaux littéraires ou avoir été à l'initiative d'une mode ou d'un style qui a servi de référence.